# commission du codex alimentarius





BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**ALINORM 01/38** 

# PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-quatrième session Genève (Suisse), 2 – 7 juillet 2001

RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR L'ALIMENTATION ANIMALE Copenhague (Danemark), 13- 15 juin 2000

#### - iii -RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

La première session du groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale est parvenu aux conclusions ci-après:

## QUESTIONS INTÉRESSANT LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (24e SESSION) ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX:

- est convenu que le Code doit couvrir l'ensemble de la chaîne de production des aliments pour animaux et comprendre des dispositions pour le pâturage libre et la production en exploitation agricole en sus de celles concernant la distribution, la transformation, le stockage et l'utilisation des aliments composés (par. 27);
- est convenu que l'objectif principal du Code est de protéger la santé des consommateurs et notamment de s'occuper de questions de sécurité sanitaire des aliments (par. 28);
- est convenu que les questions de santé animale ayant une incidence sur la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine ne sont pas à négliger et a relevé les liens qui existent entre celles-ci et d'autres codes d'usage du Codex dans le domaine de l'hygiène de la viande, de l'aquaculture et de l'hygiène alimentaire ainsi que l'application du système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et les travaux de l'OIE en matière de zoonoses (par. 28);
- a noté que les questions relatives au bien-être des animaux (à l'exception des aspects de la santé animale qui se répercutent sur la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine) ne font pas partie du mandat de la Commission ni, par conséquent, du mandat du Groupe spécial (par. 28);
- est convenu que des dispositions particulières relatives à la "traçabilité" doivent être incluses dans le Code, qui visent spécialement les bonnes pratiques de fabrication pour la production, la distribution et l'utilisation d'aliments pour animaux (par. 32);
- a décidé que le Code doit comprendre des dispositions concernant l'étiquetage des aliments pour animaux, intégrées aux bonnes pratiques de fabrication et à la gestion des risques, compte tenu de la nécessité d'un étiquetage approprié dans le cadre de la traçabilité (par. 33);
- est convenu que le Code doit faire référence à des procédures officielles d'inspection et de contrôle et à l'auto-réglementation (autodiscipline), en tenant compte des recommandations déjà adoptées et publiées par la Commission (par. 34);
- est convenu que le Code doit contenir une disposition stipulant que "il convient d'apprécier l'innocuité des additifs et de les approuver dans des conditions particulières d'utilisation". Il a également été convenu qu'il y a lieu d'établir clairement la différence entre les substances alimentaires et les additifs ainsi qu'entre les additifs et les médicaments vétérinaires, afin d'éviter toute utilisation impropre (par. 44);
- est convenu de demander des informations sur les listes établies ou d'autres approches suivies par les gouvernements pour contrôler l'utilisation de substances interdites et indésirables dans les aliments pour animaux et a accepté l'offre de la FAO visant à établir une Conférence Internet sur le site de la FAO afin de développer les débats sur cette question (par. 49);
- est convenu qu'une réunion à composition non limitée sera convoqué immédiatement avant la prochaine session du Groupe spécial afin d'examiner les réponses à la lettre circulaire ainsi que les résultats de la Conférence Internet, et de faire part de ses conclusions au Groupe spécial (par. 49);
- est convenu de demander au Secrétariat de dresser une liste des normes et des méthodes validées existant au niveau international dans le domaine de l'inspection des aliments pour animaux et a suggéré de faire référence à ces méthodes reconnues à l'échelle internationale ainsi qu'aux procédures d'échantillonnage à un stade approprié dans le Code révisé (par. 56);
- est convenu d'informer le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage de ses débats en cours, ayant constaté que ce Comité a établi des critères pour l'utilisation de telles méthodes à l'échelle internationale (par. 56);
- a décidé que les secrétariats danois et du Codex seront chargés d'effectuer une révision de la proposition de projet de code qui sera distribuée pour examen aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées (troisième étape) et que cette révision et l'ensemble des observations serviront de base de discussion lors de sa prochaine session (par. 70).

## - iv -TABLE DES MATIÈRES

<u>P</u>	<u>aragraphes</u>
INTRODUCTION	
OUVERTURE DE LA SESSION	2-3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
QUESTIONS SOUMISES AU GROUPE SPÉCIAL PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS	
ET DES COMITÉS DU CODEX	
QUESTIONS INTÉRESSANT LA FAO, L'OMS ET L'OIE	
EXAMEN DU PROJET DE CODE D'USAGES RÉVISÉ POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE ET I	
QUESTIONS CONCERNANT D'AUTRES ASPECTS DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMEN	
NE SONT PAS TRAITÉES DANS LE PROJET DE CODE D'USAGES DANS SON ÉTAT ACTUEL	$\dots 20 - 70$
• Titre	23
• Introduction	
Objectifs et portée	24 – 30
Autres questions spécifiques	31 – 34
Structure du code	35 – 37
Définitions	38 – 39
Prescriptions générales (Principes généraux)	40 – 41
Additifs	
Examen des listes "positives" et "négatives"	46 - 50
Gestion générale	51 – 54
Matières premières	55 – 59
Minéraux, vitamines et autres additifs	60
Gestion générale des aliments pour animaux	61 – 63
Bonnes pratiques pour l'alimentation animale et la production en exploitation agricole	
d'aliments pour animaux	64 – 68
Personnel	
STATUT DE L'AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE	
AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS	
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	
LISTE DES ANNEXES	
	<b>Pages</b>
ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS	13 - 27

#### INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale a tenu sa première session à Copenhague (Danemark) du 13 au 15 juin 2000, sur l'aimable invitation du gouvernement danois. La session a été présidée par le directeur de la Direction générale danoise des végétaux, Monsieur M. N. Larsen. Les délégués de trente-six pays membres et des représentants de seize organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales ont assisté à la première session, qui a réuni 140 participants. Une liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

#### **OUVERTURE DE LA SESSION**

- 2. Le Groupe spécial a été accueilli à Copenhague par la Ministre danoise de l'Agriculture, des forêts et de la pêche, Madame Ritt Bjerregaard. Dans ses observations formulées lors de l'ouverture de la session, Madame Bjerregaard a souligné l'importance de la tâche assignée par la Commission du Codex Alimentarius, lors de sa vingt-troisième session, au Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale pour les quatre prochaines années, tâche qui consiste à établir des normes de haut niveau pour l'alimentation des animaux en vue de garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments d'origine animale.
- 3. La Ministre a évoqué les besoins en matière de transparence et de traçabilité à propos des aliments manufacturés pour animaux et fait remarquer qu'un étiquetage approprié et la tenue de enregistrements constituent des instruments essentiels à cet égard. Par ailleurs, Madame Bjerregaard a suggéré que le Groupe spécial profite de l'occasion pour envisager le recours à un système d'avertissement universel en cas de crises au sein de la chaîne alimentaire, à l'instar de ce qui a été fait pour l'ESB et la dioxine en Europe dans les années 90. Une façon d'assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine consiste à veiller à la salubrité des aliments pour animaux. Elle a insisté sur le fait que garantir la transparence et la traçabilité desdits aliments permettrait de retrouver les aliments pour animaux qui posaient des risques pour la santé humaine ou animale ou pour l'environnement. La mise en place de règles strictes sur l'utilisation des produits et des additifs destinés à l'alimentation animale rapprocherait toutes les parties concernées de la garantie d'innocuité des denrées alimentaires qu'elles souhaitent. La Ministre a rappelé qu'elle appuie entièrement les travaux du Groupe spécial et a lui exprimé ses meilleurs vœux de réussite dans l'accomplissement des objectifs qui lui ont été fixés par la Commission.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)<sup>1</sup>

4. L'ordre du jour provisoire a été adopté par le Comité comme ordre du jour de la session.

# QUESTIONS SOUMISES AU GROUPE SPÉCIAL PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET DES COMITÉS DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)<sup>2</sup>

- 5. Le Groupe spécial a pris acte des décisions de la Commission du Codex Alimentarius lors de sa vingt-troisième session³ concernant la création et le mandat du Groupe spécial. Celui-ci a également été informé de l'adoption par la Commission des amendements au Manuel de procédure qui distinguent les critères régissant l'ordre de priorité des activités de ceux régissant la création d'organes subsidiaires. Ces derniers prévoient de nouvelles dispositions pour la création de groupes de travail intergouvernementaux *ad hoc* dotés d'un mandat d'une durée limitée et très spécifique, mais fonctionnant de la même façon que les Comités du Codex permanents.
- 6. Les activités actuelles d'autres comités du Codex, comme le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH), le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les

01

<sup>1</sup> CX/AF 00/1

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> CX/AF 00/2

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> ALINORM 99/37, par. 230 et Annexe VI.

aliments (CCRVDF) ainsi que le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants (CCFAC), se rapportant à la résistance microbienne dans les aliments, aux dioxines et aux PCB apparentés à la dioxine, ainsi que d'autres questions connexes ont été présentées. Le Groupe spécial a pris acte des conséquences éventuelles de ces questions sur ses travaux et du risque que ses travaux fassent double emploi s'il n'y prend pas garde.

7. Le Groupe spécial a pris acte des conclusions de la première session du Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies tenue à Chiba (Japon) du 14 au 17 mars 2000. Le Groupe spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies est convenu de rédiger deux textes: l'un traitant des principes généraux concernant les aliments dérivés des biotechnologies, l'autre présentant des conseils spécialisés pour l'évaluation des risques liés aux aliments issus de la biotechnologie. Le Groupe spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies est convenu de privilégier au cours de la préparation de ces textes les conseils applicables à tous les types d'aliments issus de la biotechnologie. Néanmoins, s'il s'avère nécessaire d'accorder un ordre de priorité aux travaux, il y aura lieu de commencer par les aliments d'origine végétale, puis de traiter les micro-organismes utilisés directement dans les aliments et, finalement, les aliments d'origine animale. Le Groupe spécial sur l'alimentation animale a également remarqué qu'il pourrait s'avérer nécessaire de s'intéresser aux poissons dès le début de ses travaux.

### QUESTIONS INTÉRESSANT LA FAO, L'OMS ET L'OIE (Point 3 de l'ordre du jour)<sup>5</sup>

8. Le Groupe spécial a pris acte des questions soulevées par la FAO, l'OMS et l'OIE au sujet de l'alimentation animale et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

### ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

- 9. Les représentants de la FAO ont informé le Groupe spécial des activités de la Division de la production et de la santé animales et de la Division de l'alimentation et de la nutrition, conduites en vue de promouvoir l'utilisation appropriée et efficace des ressources disponibles pour l'alimentation animale et de garantir la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale. Ils ont également informé le Groupe spécial des conseils techniques et des publications consacrées à l'alimentation animale et à des aspects connexes relevant de la santé publique vétérinaire, fournis par la FAO. Une monographie de la FAO sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été mise à jour en 1998 et un vaste système d'information sur les ressources pour l'alimentation animale sera disponible sur CD-ROM et sur le site Web de la FAO. Les représentants ont souligné l'importance croissante accordée à la sécurité sanitaire de l'alimentation dans le Programme de travail et budget de l'organisation pour l'exercice actuel ainsi que dans son Plan à moyen terme pour 2003-2007. Ils ont ajouté que le lien entre les aliments pour animaux et la sécurité sanitaire des produits destinés à l'alimentation humaine sera examiné lors de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe qui se tiendra à Porto (Portugal) du 24 au 28 juillet 2000.
- 10. Le Groupe spécial a été informé qu'un Code de bonnes pratiques en matière d'irradiation en vue du contrôle des micro-organismes pathogènes dans les aliments pour volailles a été préparé par le Groupe consultatif international sur l'irradiation des aliments (ICGFI) et publié par la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à Vienne en 1995.
- 11. Le Groupe spécial a rappelé qu'en 1997, la FAO a convoqué la Consultation d'experts sur l'alimentation animale et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, laquelle a étudié précisément le lien entre les aliments pour animaux et la sécurité sanitaire des denrées

<sup>4</sup> ALINORM 01/34

<sup>5</sup> CX/AF 00/3

- alimentaires. La Consultation a élaboré le projet de Code d'usages pour une bonne alimentation animale qui est à la base du travail du Groupe spécial.
- 12. Le Groupe spécial a également été informé qu'une Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur les aliments dérivés des biotechnologies s'est tenue à Genève (Suisse) du 27 mai au 2 juin 2000 et que certaines de ses recommandations seraient d'un intérêt pour les travaux du Groupe spécial. Les représentants de la FAO ont annoncé au Groupe spécial que le compte rendu de la consultation sera disponible dans un avenir proche.

#### ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

- 13. Le représentant de l'OMS a rappelé au Groupe spécial que l'application de bonnes pratiques d'alimentation animale dans la production animale est déterminante pour protéger la santé publique et garantir des pratiques loyales dans le commerce international. La stratégie de l'OMS vise avant tout à renforcer les systèmes de santé et à maîtriser les facteurs de risque. La priorité a été accordée à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.
- 14. Le Groupe spécial a pris note du rapport du Directeur général de l'OMS sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, préparé pour la cinquante-troisième session de l'Assemblée de l'OMS qui s'est tenue au mois de mai 2000. Celui-ci a signalé l'apparition de plusieurs cas extrêmement graves de maladies liées à la nourriture. Les aliments pour animaux sont à l'origine de la contamination dans certains de ces cas, dont l'impact a, par ailleurs, été ressenti par le grand public à l'échelle internationale, comme dans l'affaire de l'ESB et de la dioxine. Le représentant a fait savoir que l'Assemblée de l'OMS a adopté une résolution sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires qui insiste sur la nécessité de s'appuyer davantage sur la science et les résultats obtenus pour l'évaluation des risques et reconnaît l'importance des travaux de la Commission du Codex Alimentarius.
- 15. Le Groupe spécial a pris connaissance de la Consultation de l'OMS sur les principes généraux pour l'endiguement de la résistance aux antimicrobiens qui s'est tenue du 5 au 9 juin 2000 à Genève en relation avec l'utilisation d'antibiotiques dans le traitement des maladies des animaux destinés à l'alimentation, à la suite d'une discussion générale d'un groupe de travail électronique. Il a appris qu'un accord a été obtenu et que de nombreux membres du Codex ont participé à cette tâche, de même que différentes organisations internationales de toutes disciplines, regroupant notamment les consommateurs et les industries. Le représentant a demandé au Groupe spécial et à la Commission de tenir compte des recommandations de la Consultation et a annoncé que le rapport sera disponible sur le site Web de l'OMS dans un avenir proche.

#### OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES (OIE)

- 16. Le Groupe spécial a noté qu'en matière d'alimentation animale et d'innocuité des denrées alimentaires, les questions traitées par l'OIE ainsi que ses préoccupations sont complémentaires de celles de la FAO et de l'OMS. Le représentant de l'OIE a souligné l'importance primordiale pour l'OIE des maladies infectieuses touchant les animaux et des zoonoses; il a expliqué qu'en ce qui concerne les aliments pour animaux, l'OIE s'intéresse principalement aux maladies infectieuses pouvant être transmises par la nourriture. Un groupe *ad hoc* de l'OIE s'est penché sur le problème de la résistance aux antibiotiques liée à l'administration de médicaments vétérinaires, mais s'agissant des matières premières destinées à l'alimentation animale, les participants manquent d'expérience et de ressources. L'OIE espère alimenter ce débat en mettant à profit ses relations avec d'autres organisations internationales.
- 17. Le représentant a attiré l'attention sur le fait que l'OIE a mis au point des normes pour prévenir l'infection des aliments pour animaux et a présenté quelques exemples spécifiques des normes établies pour des maladies telles que l'ESB, la maladie vésiculeuse du porc et la peste bovine et figurant dans le Code international de santé animale de l'OIE.

- 18. Le Groupe spécial a été informé qu'un projet de Plan stratégique pour les activités de l'Office pendant la période 2001-2005 a été examiné lors de la session générale annuelle de l'OIE, au mois de mai 2000. Ce plan stipule que la participation de l'OIE à l'étude des aliments pour animaux pourrait nuire à l'efficacité globale des activités de l'Office. En effet, ce plan recommande à l'OIE de ne pas s'intéresser à cette question pour l'instant et de réévaluer régulièrement l'opportunité de sa participation au cours des cinq prochaines années. Toutefois, le Plan stratégique souligne que l'OIE devrait collaborer étroitement avec la FAO et l'OMS et redéfinir son rôle avec la Commission du Codex Alimentarius, en l'axant davantage sur la coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.
- 19. Le représentant a rappelé le rôle complémentaire que joue l'OIE par rapport à la FAO et à l'OMS sur la base de ces recommandations. Cependant, l'OIE limitera pour l'instant ses activités afférentes à l'alimentation animale à la transmission de maladies infectieuses.

EXAMEN DU PROJET DE CODE D'USAGES RÉVISÉ POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE ET DE QUESTIONS CONCERNANT D'AUTRES ASPECTS DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES, QUI NE SONT PAS TRAITÉES DANS LE PROJET DE CODE D'USAGES DANS SON ÉTAT ACTUEL (Point 4 de l'ordre du jour)<sup>6</sup>

- 20. Le président a remarqué qu'à la suite de la décision de la Commission d'établir un Groupe spécial, la lettre circulaire du Codex CL 1999/28-AF avait été envoyée pour inviter les intéressés à proposer des ajouts ou des amendements au projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale et à formuler des observations sur les questions d'innocuité des denrées alimentaires relevées par la Commission du Codex Alimentarius dans le mandat du Groupe spécial. Il a expliqué que de nombreuses observations avaient été reçues et ajoutées à la proposition de projet de code sous la forme d'annotations (documents CX/AF 00/4 et CX/AF 00/4-Add.1-révisé). Le président a également révisé la proposition de projet de code en intégrant les observations reçues (CX/AF 00/4-Add.2).
- 21. Plusieurs délégations ont demandé qu'on établisse clairement le document qui doit servir de base de discussion pour le présent point de l'ordre du jour. Des questions ont été soulevées concernant l'utilisation du texte du président par des participants qui ont fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une procédure ordinaire du Codex et une certaine inquiétude a été exprimée quant à la possibilité que cette procédure crée un précédent dans les débats du Codex. On a également fait remarquer qu'il est courant pour les organes du Codex d'examiner en toute objectivité les observations formulées par les gouvernements des pays membres. D'autre part, quelques délégations ont attiré l'attention sur le fait que certaines parties du texte du président apportent une solution à quelques problèmes posés par le texte original, d'autant plus que le texte du président donne des précisions dans des domaines importants.
- 22. Le Groupe spécial <u>est convenu</u> de baser ses discussions sur la version originale de l'Avant-projet de code ainsi que sur les observations formulées par les gouvernements et présentées dans les documents CX/AF 00/4, CX/AF 00/4-Add.1, révisé et CRD 1. Il tiendra également compte du texte du président dans la mesure où celui-ci s'avérera pertinent et utile à l'élaboration du Code.

#### TITRE

23. Le Groupe spécial a pris acte de plusieurs propositions visant à modifier le titre de l'Avantprojet de code. Il a été convenu que le titre devait refléter le contenu du Code et que, la portée et le

<sup>6</sup> CX/AF 00/4 (Proposition de projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale contenant les observations formulées par l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, les États-Unis, Consumers International, la FEFAC, la FIL, l'IFIF); CX/AF 00/4-Add.1, révisé (Proposition de projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale contenant les observations formulées par le Maroc, la Suisse, la Thaïlande, la Communauté européenne, l'IFIF); CX/AF 00/4-Add.2 (Révision du projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale effectuée par le président); CRD. 1 (Recueil de toutes les observations reçues dans leur format original).

contenu de celui-ci n'ayant pas encore été examinés ni établis, il est encore trop tôt pour convenir d'un titre.

#### INTRODUCTION

#### Objectifs et portée

- 24. Le Groupe spécial a remarqué que le premier paragraphe de l'introduction consiste en fait en une brève définition des objectifs et de la portée du Code et est convenu de l'examiner dans le contexte présent en se réservant la possibilité de le modifier dans les versions ultérieures du projet.
- 25. De nombreuses délégations ont attiré l'attention sur la nature double du Code, qui traite à la fois des pratiques en matière d'alimentation animale au niveau des exploitations agricoles et des bonnes pratiques de fabrication pour la production des aliments pour animaux. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de tenir compte de la nourriture tirée des pâturages libres, surtout là où une alimentation complémentaire vient s'ajouter au pâturage. On a également fait référence aux aliments manufacturés et aux pratiques alimentaires en aquaculture.
- 26. Le Groupe spécial a reconnu que les questions à envisager en rapport avec la production, la distribution et le stockage d'aliments manufacturés pour animaux différent de celles qui se rapportent aux pratiques d'alimentation animale. Cependant, certains recoupements ont été constatés en ce qui concerne les aliments pour animaux produits dans les exploitations. Il a également remarqué que les questions relatives aux aliments manufacturés pour animaux pourront probablement être traitées à l'échelle internationale, mais que de nombreuses questions spécifiques ayant trait à l'alimentation animale et aux pratiques en exploitation agricole doivent être traitées à l'échelle régionale, voire locale. Plusieurs délégations et observateurs ont insisté sur le fait qu'il convient de privilégier les aliments composés et les ingrédients faisant l'objet du commerce international.
- 27. Le Groupe spécial <u>a convenu</u> que le Code doit couvrir l'ensemble de la chaîne de production des aliments pour animaux et comprendre des dispositions pour le pâturage libre et la production en exploitation agricole en sus de celles concernant la distribution, la transformation, le stockage et l'utilisation des aliments composés.
- 28. Parmi les aspects à prendre en considération figure la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, le Groupe spécial <u>ayant convenu</u> que l'objectif principal du Code est de protéger la santé des consommateurs. Le Groupe spécial a également convenu que les questions de santé animale ayant une incidence sur la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine n'est pas à négliger et a relevé les liens qui existent entre celles-ci et d'autres codes d'usage du Codex dans le domaine de l'hygiène de la viande<sup>7</sup>, de l'aquaculture et de l'hygiène alimentaire<sup>8</sup> ainsi que l'application du système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et les travaux de l'OIE en matière de zoonoses. D'autre part, le Groupe spécial a fait remarquer que les questions relatives au bien-être des animaux (à l'exception des aspects de la santé animale qui se répercutent sur la salubrité de l'alimentation humaine) ne font pas partie du mandat de la Commission ni, par conséquent, du mandat du Groupe spécial. Néanmoins, il a été proposé qu'en matière de qualité des aliments pour animaux, les questions relatives à la conformité aux normes de composition soient intégrées dans le mandat du Groupe spécial.
- 29. Le Groupe spécial a débattu une proposition visant à expliciter la référence aux questions environnementales. Il a appris que cet aspect a été envisagé par la Commission à plusieurs reprises

Plus particulièrement le Code International recommandé pour l'inspection ante mortem et post mortem des animaux d'abattoir ainsi que le jugement ante mortem et post mortem des animaux et de la viande d'abattoir (CAC/RCP 41-1993).

Plus particulièrement, le Code d'usages international recommandé – Principes Généraux d'Hygiène Alimentaire ainsi que ses annexes sur l'application du Système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) (CAC/RCP 1-1969, Rév.3 1997).

et qu'on a confirmé que le mandat de la Commission se limite en vertu de ses statuts à "protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques loyales dans le domaine du commerce des denrées alimentaires". Cependant, la Commission a déjà pris en compte les questions environnementales là où il y a lieu de le faire pour l'établissement de normes pour la protection de la santé des consommateurs. Cette nécessité figure explicitement dans la section 3.1 des Principes généraux du Codex sur l'hygiène Alimentaire.

30. Le Groupe spécial a noté qu'au cours du débat du Comité du Codex sur les principes généraux autour des autres facteurs légitimes, non-basés sur la science, qui interviennent dans le processus décisionnel du Codex, ledit comité a appelé d'autres comités compétents à participer à la définition des facteurs à prendre en compte dans l'établissement des normes, directives et recommandations du Codex.

#### Autres questions spécifiques

- 31. Le Groupe spécial a envisagé la question de la "**traçabilité**" du point de vue du contrôle des aliments pour animaux et de la capacité de prendre des mesures correctives en cas de crise ou de non-respect des normes ou des procédures établies. Il a noté que cette question est également examinée par d'autres organes du Codex, comme le Groupe de travail intergouvernemental spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies, et que le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires a mis au point un certain nombre de directives intéressantes qui pourraient être utilisées.<sup>9</sup>
- 32. Le Groupe spécial <u>a convenu</u> que des dispositions particulières relatives à la "traçabilité" doivent être incluses dans le Code, qui visent spécialement les bonnes pratiques de fabrication pour la production, la distribution et l'utilisation d'aliments pour animaux. Il a également indiqué qu'il pourrait être nécessaire de faire référence à d'autres textes du Codex ainsi qu'aux normes mises au point par l'ISO à cet égard. On a proposé d'inclure des conditions générales en matière de traçabilité dans le Code, et de laisser le soin aux gouvernements membres d'élaborer les dispositions particulières d'application.
- 33. Le Groupe spécial <u>a également décidé</u> que le Code doit comprendre des dispositions concernant l'**étiquetage** des aliments pour animaux, intégrées aux bonnes pratiques de fabrication et de gestion des risques, compte tenu de la nécessité d'un étiquetage approprié dans le cadre de la traçabilité. Par ailleurs, on a insisté sur le fait que l'étiquetage doit être clair et informatif afin de permettre aux exploitants agricoles de manipuler et d'utiliser les aliments pour animaux correctement.
- 34. Le Groupe spécial <u>estime</u> que le Code doit faire référence à des procédures officielles d'inspection et de contrôle et à l'auto-réglementation (auto-contrôle), en tenant compte des recommandations déjà adoptées et publiées par la Commission. Il doit également faire référence aux principes de l'HACCP. Le Groupe spécial a cependant jugé qu'il n'était pas opportun que le Code renvoie à des prescriptions législatives précises.

#### STRUCTURE DU CODE

35. Le Groupe spécial est d'avis que la structure de l'Avant-projet de code telle qu'elle a été définie dans les documents CX/AF 00/4 et CX/AF 00/4-Add.1-révisé ne correspond pas aux objectifs du Groupe spécial.

36. Compte tenu des observations formulées ci-dessus sur les objectifs et la portée du Code et de la nécessité de définir séparément des conseils pour de bonnes pratiques de fabrication et de bonnes pratiques d'alimentation animale, le Groupe spécial a convenu de revoir la structure du texte actuel comme suit:

\_\_\_

Plus particulièrement les directives du Codex pour l'échange d'informations dans les situations de crise alimentaire (CAC/GL 19-1995) ainsi que les directives pour l'échange d'informations entre les pays sur les rejets de denrées alimentaires importées (CAC/GL 25-1997).

#### Titre

- 1. Introduction
- 2. Objectifs et portée
- 3. Définitions
- 4. Principes généraux et prescriptions générales dans les domaines suivants:
  - Traçabilité
  - Possibilité d'une liste négative ou d'une liste de substances présentant des risques à l'égard de la sécurité sanitaire des aliments
  - Étiquetage
  - Principes pour l'utilisation des additifs
  - Procédures d'inspection et de contrôle
- 5. Conseils pour de bonnes pratiques de fabrication, y compris en matière d'HACCP
- 6. Conseils pour de bonnes pratiques d'alimentation animale, y compris en matière d'HACCP
- 37. Le Groupe spécial <u>a fait remarquer</u> qu'il pourrait s'avérer nécessaire de remanier la structure à la lumière des prochains débats.

#### **DÉFINITIONS**

- 38. De nombreuses délégations ont souligné qu'il est capital de définir clairement et sans ambiguïté les termes utilisés dans le Code. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait que ces définitions doivent être cohérentes, le cas échéant, avec d'autres définitions du Codex adoptées par la Commission ou qu'elles doivent être complétées par des informations relatives à l'alimentation animale. Les membres se sont penchés un moment sur le terme "additif", lequel, lorsqu'il est communément employé dans le domaine des aliments pour animaux, peut inclure des substances nutritives, tandis qu'il exclut les substances utilisées pour améliorer les propriétés nutritionnelles des produits<sup>10</sup> quand il s'applique à l'alimentation humaine.
- 39. Le Groupe spécial <u>a convenu</u> qu'il y a lieu d'inclure les définitions proposées dans le texte du président comme point de départ dans le prochain projet de Code et d'ajouter d'autres définitions pertinentes déjà établies par le Codex, ou énoncées dans le compte rendu de la Consultation d'experts de la FAO, ainsi que des définitions pertinentes formulées par d'autres organes de normalisation internationale tels que l'ISO. Ces définitions seront soumises à l'examen des membres, pour commentaires.

## PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES (PRINCIPES GÉNÉRAUX)

- 40. Le Groupe spécial a décidé que certaines questions relevaient de la production d'aliments pour animaux en général, qu'ils soient produits dans un but commercial ou en exploitation agricole. Il est convenu que ces questions doivent comprendre les prescriptions en matière d'étiquetage et de traçabilité, les procédures de contrôle officiel comme indiqué ci-dessus, ainsi que les principes pour l'utilisation d'additifs et la méthode d'analyse et d'échantillonnage.
- 41. De nombreuses délégations ont évoqué la nécessité d'éviter les doubles emplois et d'établir des renvois à la documentation existante du Codex ainsi qu'aux travaux d'autres Comités du Codex ayant traité des questions relatives à l'alimentation animale. Le Secrétariat du Codex a fait remarquer que plusieurs organes de la Commission ont déjà étudié ce type de questions ou sont en train de le faire. Il s'agit du Comité du Codex sur les résidus des pesticides, qui établit des limites

Voir Manuel de procédure 11<sup>e</sup> édition: "Définitions aux fins du Codex Alimentarius", Additifs alimentaires.

maximales de résidus pour les fourrages et autres produits destinés à l'alimentation animale, du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, qui définit des limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires y compris ceux qui arrivent dans les denrées alimentaires par le biais des aliments pour animaux, et du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants qui étudie la contamination d'origine environnementale ou industrielle. Le Groupe spécial a demandé au Secrétariat du Codex de rédiger pour sa prochaine session un compte rendu exhaustif du travail déjà accompli ou en cours au Codex.

#### **Additifs**

- 42. Le Groupe spécial a noté que les principes relatifs à l'utilisation des additifs, notamment les compléments de vitamines et de sels minéraux, dans les aliments pour animaux joueront un rôle essentiel dans le Code final. Étant donné que cette question n'a pas été entièrement traitée dans la proposition de projet de code contenue dans le document CX/AF 00/4, le Groupe a décidé d'envisager de prendre le texte figurant dans le projet du président (CX/AF 00/4-Add.2, Section 3.2.3) comme base de discussion.
- 43. Le Groupe spécial s'est rendu compte que l'une des questions compliquant les débats relatifs à l'utilisation d'additifs provient de l'absence de définitions appropriées applicables à l'alimentation animale. Il a pris bonne note de l'existence de définitions dans le Codex Alimentarius pour les "additifs alimentaires" et les "médicaments vétérinaires".
- 44. Le Groupe spécial a convenu que le Code doit contenir une disposition stipulant que "il convient d'apprécier l'innocuité des additifs et de les approuver dans des conditions particulières d'utilisation". Il a également été convenu qu'il y a lieu d'établir clairement la différence entre les substances alimentaires et les additifs ainsi qu'entre les additifs et les médicaments vétérinaires, afin d'éviter toute utilisation impropre.
- 45. Le Groupe spécial a soulevé la question des antibiotiques utilisés en vue de promouvoir la croissance. Les avis étaient divergents selon les délégations: certaines proposent d'inscrire dans le code l'interdiction d'une telle utilisation, tandis que d'autres estiment que l'administration d'antibiotiques devait être subordonnée à une évaluation des risques pour la santé publique. Les membres se sont penchés sur le compte rendu du représentant de l'OMS sur les résultats de la Consultation de l'OMS consacrée aux principes généraux pour l'endiguement de la résistance aux antimicrobiens. On a ainsi convenu de suspendre les débats sur cette question jusqu'à la publication du rapport et de reprendre l'étude de celle-ci à la lumière du rapport et des recommandations de la Consultation ainsi que des rapports rédigés, notamment, par l'OIE, le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire et le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. Il a été décidé que le texte révisé du projet de Code devrait mentionner cette information.

#### Examen de listes "positives" et "négatives"

- 46. Plusieurs délégations ont proposé d'inclure des références soit à des listes positives permettant l'utilisation de certaines substances dans la préparation d'aliments pour animaux, soit à des listes négatives de substances interdites ainsi qu'à des listes de "substances indésirables" soumises à des limites maximales ou tolérables. D'autres délégations et observateurs sont d'avis qu'il convient de privilégier avant tout l'établissement de bonnes pratiques et de se concentrer dans tous les cas sur l'objectif d'assurer la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires d'origine animale, comme stipulé dans le mandat du Groupe spécial.
- 47. Plusieurs délégations et observateurs estiment qu'il sera très difficile d'établir des listes positives et négatives, étant donné que celles-ci sont déterminées par la nature de la production animale dans les différents pays et, par conséquent, soumises à des conditions nationales, voire locales, plus particulièrement dans les pays en voie de développement, et dépendantes des espèces ou des classes d'animaux. On a par ailleurs suggéré d'inscrire une formule générale dans le Code prévoyant l'établissement de telles listes dans les conditions nationales.

- 48. Le manque de définitions claires pour les additifs, les agents contaminants, les sousproduits, les déchets et d'autres substances pouvant être envisagées comme interdites ou "indésirables" a également été perçu comme un frein à l'établissement d'une liste négative. Le Groupe spécial a également jugé qu'il est nécessaire de recevoir davantage d'informations de l'OIE et des gouvernements sur les substances soumises à des contrôles officiels et de tenir compte des travaux précédents d'autres Comités du Codex, tels que le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants, le Comité du Codex sur les résidus de pesticides et le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. L'attention des membres a aussi été attirée sur le Code d'inspection *ante mortem* et *post mortem* des animaux d'abattoir et sur le jugement *ante mortem* et *post mortem* des animaux et de la viande d'abattoir qui décrit les conditions d'élimination des produits à base de viande jugés impropres à la consommation humaine.
- 49. Le Groupe spécial est convenu de demander aux pays membres, par le biais d'une lettre circulaire, de fournir des informations sur les listes établies ou d'autres approches suivies par leurs gouvernements pour contrôler l'utilisation de substances interdites et indésirables dans les aliments pour animaux. Le Groupe spécial a également accepté l'offre de la FAO visant à établir une Conférence Internet sur le site de la FAO afin de développer les débats sur cette question, en partant des observations recueillies à la suite de la lettre circulaire. Il a été convenu qu'un groupe de travail ouvert à tous sera convoqué immédiatement avant la prochaine session du Groupe spécial afin d'examiner les réponses à la lettre circulaire ainsi que les résultats de la Conférence Internet, et de faire part de ses conclusions au Groupe spécial.
- 50. Des participants ont proposé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de contribuer à l'évaluation des possibilités de dresser une liste des substances à proscrire dans les aliments pour animaux et d'envisager de recenser les contaminants et d'autres substances indésirables dont la présence dans les aliments pour animaux devrait être contrôlée, mais le Groupe spécial ne s'est pas décidé sur ce point.

#### Gestion générale<sup>12</sup>

- 51. Cette section comprendra les principales dispositions générales relatives aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) du Code et il sera nécessaire d'envisager séparément les dispositions particulières ou plus détaillées concernant les BPF dans la production commerciale d'une part et en exploitation agricole d'autre part.
- 52. En plus des points soulevés dans les commentaires écrits, certaines délégations ont recommandé de prêter attention aux aspects suivante dans la nouvelle rédaction de cette section:
  - référence à l'état de santé des travailleurs manipulant les aliments pour animaux et à la formation de ces travailleurs aux pratiques d'hygiène;
  - considération des normes internationales visant l'eau potable ou des prescriptions en matière d'eau potable pour les animaux;
  - référence à la nature inerte des récipients et des conduites d'eau;
  - référence à des programmes efficaces de lutte contre les parasites plutôt qu'à l'éradication totale des parasites;
  - programmes de surveillance des agents contaminants et des profils nutritionnels tenant compte de leurs conséquences pour la santé animale et humaine;
  - tenue de registres, y compris pour l'enregistrement du poids des matières entrantes;

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> CAC/RCP 41-1993

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Section 2.2 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

- mélange correct et complet des ingrédients afin d'en assurer la répartition uniforme dans tout le produit;
- conditions de transport, y compris routier.
- 53. Le Groupe spécial a envisagé l'application du système HACCP aux BPF dans cette section-ci et dans la section 5 du texte (voir paragraphes 61-62 ci-dessous).
- 54. Le Groupe spécial est convenu que l'application des BPF doit avoir pour objectif de garantir la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, que ceux-ci soient préparés de façon industrielle, en exploitation agricole ou dans des coopératives agricoles et que les principes de l'HACCP soient appliqués ou non. L'applicabilité du système HACCP au niveau de l'exploitation agricole a suscité des doutes, quelles que soient les circonstances.

## Matières premières<sup>13</sup>

- 55. Le Groupe spécial <u>est convenu</u> que cette section doit faire référence à toutes les matières premières, qu'elles soient d'origine végétale, animale ou marine et a modifié le titre de cette section en conséquence. Il a également noté que les mêmes dispositions doivent être appliquées aux produits de fermentation utilisés en tant que matières premières.
- 56. Le Groupe spécial a remarqué que plusieurs organisations internationales spécialisées dans les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, telles que l'Association des chimistes analytiques officiels (AOAC) et l'ISO, ont établi des méthodes normalisées et validé des méthodes pour l'inspection des aliments pour animaux. On a suggéré de faire référence à ces méthodes reconnues à l'échelle internationale ainsi qu'aux procédures d'échantillonnage. Le Groupe spécial est également convenu de demander au Secrétariat de dresser une liste des normes et des méthodes validées existant au niveau international dans le domaine de l'inspection des aliments pour animaux. Étant donné qu'il a également constaté que le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage a établi des critères pour l'utilisation de telles méthodes à l'échelle internationale (quoiqu'il s'agisse simplement de méthodes pour l'inspection des denrées alimentaires), le Groupe spécial <u>est convenu</u> d'informer ce Comité du débat en cours.
- 57. Des questions ont été soulevées quant à l'opportunité d'une référence à une "garantie du fournisseur" dans la proposition de projet de code. On a expliqué que cette référence est en rapport avec la traçabilité, la gestion de systèmes de contrôle de qualité et les garanties d'innocuité. Le Groupe spécial a pris acte des efforts déployés par certains groupes commerciaux en vue d'élaborer volontairement des codes d'usages et des conditions générales pour la fourniture de matières premières, afin d'apporter leur aide dans ce domaine.
- 58. On a signalé que les normes pour les limites maximales d'agents contaminants, entre autres, reprises dans cette section font référence aux travaux d'autres Comités du Codex sur les résidus et les agents contaminants et que ces derniers doivent être pris en compte.
- 59. La question de la pénurie de matières premières appropriées a été soulevée dans le cadre de la nécessité d'effectuer davantage de recherches sur des sources saines de protéines et de graisses de substitution et d'évaluer ces sources sur une base scientifique fiable en vue de déterminer leur innocuité pour la santé humaine et animale et de faire un usage optimal des ressources naturelles de la planète.

## Minéraux, vitamines et autres additifs<sup>14</sup>

60. Le Groupe spécial a rappelé les problèmes relatifs aux définitions de ces substances qui, à leur tour, ont engendré des problèmes pour leur traitement dans le Code. Il a été convenu que les principes généraux relatifs au contrôle des "matières premières" doivent être appliqués de la

Section 3 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Section 4 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

même façon au contrôle des autres ingrédients et que, par conséquent, les deux sections peuvent être fusionnées et transférées à la section sur les principes généraux.

## Gestion générale des aliments pour animaux<sup>15</sup>

- 61. De nombreuses délégations ont souligné que cette section du Code constitue la principale section consacrée aux BPF pour la production d'aliments pour animaux. On a fait remarquer que plusieurs passages de l'Avant-projet de code sont beaucoup trop explicites et ne reposent pas toujours sur une analyse des risques: par exemple, la nécessité de rincer le matériel avec des aliments propres entre les lots (section 5.4). On estime également qu'il est nécessaire de retravailler les dispositions relatives à l'étiquetage, au transport, à la tenue de dossiers et au retrait de produits défectueux et que les dispositions de cette section doivent être adaptées aux conditions appliquées dans les différents pays, en mettant l'accent sur le contrôle des points critiques et la gestion des risques pour la santé humaine.
- 62. Plusieurs délégations ont mentionné l'existence du "Code d'usages international Principes généraux d'hygiène alimentaire" recommandé par le Codex, en attirant l'attention sur l'annexe du Code qui décrit l'application des principes de l'HACCP et traite beaucoup de ces problèmes dans le cadre de la sécurité sanitaire générale des denrées alimentaires, notamment au niveau de la production primaire. Il a été convenu de reformuler la section en tenant compte de la structure des principes généraux, en mettant l'accent plus particulièrement sur les mesures requises pour garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.
- 63. Au cours de ce débat, notamment, plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de clarifier la définition du terme "déchets", en particulier les différents types de déchets et la façon dont ils doivent être manipulés et éliminés. L'attention des participants a été attirée sur le fait que rejeter et utiliser sans précautions particulières des matières qui pourraient être traitées et utilisées de manière sûre est préjudiciable à l'environnement. Les modes de réutilisation de produits et sous-produits animaux dans la chaîne alimentaire devront aussi être étudiés.

## Bonnes pratiques pour l'alimentation animale et la production en exploitation agricole d'aliments pour animaux

- 64. Le Groupe spécial a indiqué que la structure du projet révisé de Code prévoit une section consacrée aux bonnes pratiques d'alimentation animale et à la production des aliments pour animaux dans l'exploitation agricole. Il a étudié la nécessité et la pertinence de créer un groupe de travail informel chargé de dépêcher cette question et de mettre au point un texte approprié.
- 65. Le Groupe de travail s'est penché sur le mandat du groupe de travail, qui pourrait inclure la fabrication d'aliments pour animaux au niveau des exploitations agricoles, la production de cultures fourragères, les pratiques d'alimentation animale ainsi que le recours au pâturage (libre ou non).
- 66. Plusieurs délégations ont demandé qu'on indique clairement si la production de cultures fourragères doit faire partie ou non du mandat du Groupe spécial. Certaines délégations sont d'avis qu'il faut d'abord préciser la nature et le rôle de ce groupe de travail et qu'il y a lieu d'identifier les éventuels dangers potentiellement présents, liés aux pratiques au niveau des exploitations agricoles. Certaines délégations ont préconisé d'établir les bonnes pratiques pour l'alimentation animale au niveau des exploitations agricoles sur la base des textes pertinents du Codex.
- 67. Au vu des diverses opinions émises à propos du mandat du groupe de travail, le Groupe spécial a estimé qu'il est encore trop tôt pour créer un groupe de travail informel.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Section 5 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> CAC/RCP 1-1969, Rév.3, 1997.

68. Le représentant de la FAO a informé le Groupe spécial que l'Organisation pourrait fournir une aide en facilitant les débats au moyen d'une conférence électronique sur Internet.

#### Personnel<sup>17</sup>

69. Il est convenu que cette section sera incorporée dans la section consacrée aux prescriptions générales.

#### STATUT DE L'AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE

70. Le Groupe spécial a décidé que les secrétariats danois et du Codex seront chargés d'effectuer une révision de l'Avant-projet de code qui sera distribuée pour examen aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées (troisième étape). La révision et l'ensemble des observations serviront de base de discussion lors de sa prochaine session.

### AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 5 de l'ordre du jour)

71. Le Groupe spécial n'a examiné aucune autre question et n'a pas envisagé de travail ultérieur.

### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 6 de l'ordre du jour)

72. Le Groupe spécial a été informé que sa prochaine session se tiendra à Copenhague (Danemark) du 19 au 21 mars 2001, sous réserve de modification. Il a noté qu'un groupe de travail étudiant les possibilités d'établir des listes de substances interdites ou indésirables, ou des listes positives et négatives, ou d'autres stratégies se réunira la veille de la session.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Section 6 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

#### ANNEXE I

### LIST OF PARTICIPANTS LISTE DES PARTICIPANTS LISTA DE PARTICIPANTES

#### CHAIRPERSON/PRÉSIDENT/PRESIDENTE

Mr. Mogens Nagel Larsen
Director
Danish Plant Directorate
Skovbrynet 20
2800 Lyngby
Phone: +45 45 26 36 00

Fax: +45 45 26 36 10 Email: mnl@pdir.dk

#### AUSTRALIA AUSTRALIE

Mr. Steve McCutcheon Food Safety Branch National Office of Food Safety Agriculture Fisheries and Forestry - Australia Box 858 Canberra ACT 2600 Australia

Email: steve.mccutcheon@affa.gov.au

Mr. Ed Klim Food Safety branch National Office of Food Safety Agriculture Fisheries and Forestry - Australia Box 858 Canberra ACT 2600 Australia

Email: ed.klim@affa.gov.au

Mr. Albert Cobb Veterinary Councillor Australian Embassy Brussels Belgium

Email: albert.cobb@dfat.gov.au

#### AUSTRIA AUTRICHE

Dr. Werner Brüller Federal Ministry of Social Security and Generations, Div IX/A/7 Radetzskystrasse 2 A-1030 Vienna

**Phone:** +43 1 711 72 4861 **Fax:** +43 1 710 4151

**Email:** werner.brueller@bmsg.gv.at

BELGIUM BELGIQUE BÉLGICA

Mr. Albert Vandersanden Ingénieur-directeur Ministere de l'Agriculture CTC III - 8eme étage Boulevard S. Bolivar 30 1000 Bruxelles

**Phone:** +32 2 208 3870 **Fax:** +32 2 208 3866

**Email:** 

albert.vandersanden@cmlog.fgov.be

BRAZIL BRÉSIL BRASIL

Renato Xavier Minister of Brazillian Embassy Head of delegation

Ms. Maria Angélica Ribeiro de Oliveira Médico Veterinário Ministério da Agricultura e do Abastecimento Esplanada dos Ministérios Bloco B, Anexo B, 1 andar, Sala 116 Brasil, Brasilia - DF Cep. 70 043-900

**Phone:** 55 061 218 2124 **Fax:** +55 061 218 2727

Email: ribeiro@agricultura.gov.br

Mr. Ezio Gomes da Mota

Coordenador Geral de Promoção do Animal Ministério da Agricultura e do Abastecimento

Esplanada dos Ministérios

Bloco B, Anexo B, 1 andar, Sala 107

Brasil, Brasilia - DF Cep. 70 043-900

**Phone:** +55 061 323 6248 218

2307/2438

**Fax:** +55 061 218 2727

Email: ezio@agricultura.gov.br

Dr. João Palermo Neto

Fac. of Veterinary Medicine University of São Paulo

Av. Corifeu Acevedo Marques no. 2720

CEP: 05340-901 São Paulo Brazil

**Phone:** +55 011 211 3074 **Email:** Jpalermo@vsp.br

CANADA CANADÁ

Ms. Judy Thompson Head of Delegation

Feed Evaluation Coordinator Canadian Food Inspection Agency 59 Camelot Drive, Nepean, Ontario

Canada, K1A OY9

**Phone:** +1 613 228 6696 / ext. 4370

**Fax:** +1 613 228 6614 **Email** jthompson@em.agr.ca

Mr. Chris Palmer

Senior Advisor, International Liaison and Science

**Policy** 

Bureau of Food Regulatory International and

**Interagency Affairs** 

Food Directorate, Health Protection Branch

Health Canada

HPB Building, Room 2395

Tunney's Pasture Ottawa, Ontario

K1A 0L2

**Phone:** +1 613 941-4616 **Fax:** +1 613 941-3537

Email: chris palmer@hc-sc.gc.ca

#### COLOMBIA COLOMBIE

Mr. Salomon Marin Lasso

Jefe Division de Insomos Pecuarios Instituto Colombiano Agropecuario ICA

Calle 37 No. 8-43, Piso 4

Santafe de Bogota

Colombia

Phone: +232 47 15 288 42 37

Fax: +232 16 95 288 17 63

Email: pecuario@impsat.net.co

CZECH REPUBLIC RÉPUBLIQUE TCHÉQUE REPÚBLICA CHECA

Mr. Jan Obdálek

Head of delegation

Ingineer

Central Control and Testing Institute for

Agriculture

Za opravnou 4, Prague 5

150 06,

Czech Republic

**Phone:** +42 02 572 94231 **Fax:** +42 02 572 94239

Email: jan.obadalek@ok.zeus.cz

DENMARK DANEMARK DINAMARCA

Mr. Gorm Lunn

Head of delegation

Head of Division of Feedingstuffs and Fertilizers

**Danish Plant Directorate** 

Skovbrynet 20

DK 2820 Lyngby

Denmark

Phone: +45 45 26 36 00 Fax: +45 45 26 36 10 Email: gl@pdir.dk

Ms. Tanja Buch-Weeke

Head of section

Holbergsgade 2,

1057 Copenhagen K

Denmark

Phone: +45 33 92 20 77 Fax: +45 33 12 46 86 Email: tbu@fvm.dk Ms. Gitte Gross Senior Food Adviser

The Danish Consumer Council

Fiolstræde 17, Postboks 2188, 1017 Copenhagen K

Denmark

**Phone:** +45 77 41 7 31 **Fax.:** +45 77 41 77 43

Email: gg@fbr.dk

Dorthe Licht Scientific Adviser

Danish Veterinary and Food Administration

Mørkhøj Bygade 19 DK-2860 Søborg Denmark

> Phone: +45 33 95 62 02 Fax: +45 33 95 66 95 Email: dli@fdir.dk

Mr. Knud Østergaard

Head of International Affairs

Danish Veterinary and Food Administration

Mørkhøj Bygade 19 DK 2860 Søborg Denmark

> Phone: +45 33 95 61 20 Fax: +45 33 95 62 99 Email: koe@fdir.dk

Ms. Jytte Kjærgaard

Consultant

Danish Veterinary and Food Administration

Mørkhøj Bygade 19 DK 2860 Søborg Denmark

> Phone: +45 33 95 61 24 Fax: +45 33 95 62 99 Email: jk@fdir.dk

Mr. Jørgen Daugaard Senior Advisor

The Confederation of Danish Industries

Lindeved 6A, Sørup DK3480 Fredensborg

Denmark

**Phone:** +45 48 48 45 12 **Fax:** +45 48 48 45 12

Email: j.daugaard.@mobilixnet.dk

Annette Toft Head of Department

The Danish Agrucultural Council

Axelborg, Axeltorv 3 1609 Copenhagen V

Denmark

**Phone:** +45 33 14 56 72 **Fax:** +45 33 14 95 74

EGYPT EGYPTE EGIPTO

Prof. Dr. Mamdouh Sharaf El-Din

Head of delegation Technical Consultant Ministry of Agriculture Nadi El-Said St., Dokki, Giza

Dr. Akila Saleh Hamza

Head

Central Laboratory for Food & Feed Agriculture Research Center

9 El-Gamaa St.

Giza

Dr. Fadia Nosseir

Supervision of Foreign Agriculture Relations

Central Laboratory for Food & Feed

Agriculture Research Center

9 El-Gamaa St.

Giza

Dr. Zeinab Mahmoud Niazy

Deputy, Animal Health Research Institute for

Laboratory

Diagnosis & Food Safety Nadi El-Said St., Dokki

Giza

Dr. Hussein Soliman

Head

**Animal Ressource Sector** 

ESTONIA ESTONIE

Mr. Toivo Nóvandi

Head of Department - Feedingstuffs

Plant Production Inpectorate

Teaduse 2 Saku 75501 Harjumaa Estonia

> Phone: +37 26 712 600 Fax: +37 26 712 600 Email: tki@eol.ee

FINLAND FINLANDE FINLANDIA

Dr. Päivi Mannerkorpi Head of delegation Senior Officer

Ministry of Agriculture and Forestry

Department of Agriculture

P.O. Box 30 00023 Government

Finland

**Phone:** +358 9 1609766 **Fax:** +358 9 1602443

Email: paivi.mannerkorpi@mmm.fi

Ms. Kirsti Huovinen Senior Officer

Ministry of Agriculture and Forestry

Department of Agriculture

P.O. Box 30

00023 Government.

Finland

**Phone:**+358 9 16088661 **Fax:** +358 9 1602443

Email: kirsti.huovinen@mmm.fi

Dr. Harri Otto Miettinen

R&D Manager

NoFAA (Nordic Feed Additive Association)

P.O. Box 330 Fin-00101 Helsinki

Finland

**Phone:** +358 10 862 1677 **Fax:** +358 10 862 1068

Email: harri.miettinen@kemira.com

FRANCE FRANCIA

Bénédicte Herbinet Head of delegation

Chef du bureau "Pharmacie Véterinaire et

alimentation animale" 251, rue de Vaugirard

75732 Paris

**Phone:** +33 149555843 **Fax:** +33 149554398

**Email:** 

Bénédicte.herbinet@agriculture.gouv.fr

Mr. Francois Creton Société Roquette Freres 62136 LESTREM

France

**Phone:** +33 32 21 63 36 **Fax:** +33 32 16 33 850

GERMANY ALLEMAGNE ALEMANIA

Dr. Uwe Petersen, HR

Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft

und Forsten Rochusstrasse 1 Postfach 14 02 70 53107 Bonn Germany

**Phone:** +49 0228 529 3624 **Fax:** +49 0228 529 4221

Dr. Sabine Kruse, RD'in

Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft

und Forsten Rochusstrasse 1 Postfach 14 02 70 53107 Bonn Germany

**Phone:** +49 0228 529 4186 **Fax:** +49 0228 529 4221

Dr. Süphke

Arbeitsgemeinschaft für Wirkstoffe in der

Tierernährung Roonstrasse 5 53175 Bonn

Dr. Amberg

Deutscher Bauernverband e.V.

Postffach 20 04 54 53175 Bonn

Mr. Radewahn

Bundesverband der Mischfutterhersteller e.V.

Kaiserplatz 15 53 113 Bonn

Dr. Klaus Lucas

**BgVV** 

Diedersdorferweg 1 12277 Berlin

Germany

**Phone:** +49 0188 8412 2040 **Fax:** +49 0188 8412 2956 **Email:** k.lucas@bgvv.de **GREECE** GRÉCE **GRECIA** 

Mrs. Kamarinou Eugenia Head of delegation Head of Feed Sector Ministry of Agriculture 10176 Athens Greece

> **Phone:** +301 8824610 +301 8230730 Fax:

ka6u001@minagric.gr Email:

**HUNGARY HUNGRIE HUNGRIA** 

Mr. Salamon Aurél Head of delegation Senior counselor Ministry of Agriculture 1055 Budapest, Kossuth tér 11 Hungary

> **Phone:** +36 1 301 4364 Fax: +36 1 302 0408

Mr. Peter Grunfelder

Codex Pabularis Hungaricus, Secretariat Institution of Agrucultural Quality Control 1024 Budapest, Keleti Károly 24

Hungary

**Phone:** +36 1 212 2696, ext: 2347

Fax: +36 1 212 5062 Email: tak.kodex@ommi.hu

*ICELAND* L'ISLANDE **ISLANDIA** 

Dr. Olafur Gudmundsson Head of delegation Director Feed, seed and Fertilizer Inspectorate Rala Building, Keldnaholt 15-112 Reykjavik **Iceland** 

**Phone:** +354 577 1010 Fax: +354 577 1020 Email: oli@rala.is

**INDIA** INDE

Mr. D.S. Negi Joint Secretary Ministry of Agriculture Government of India 245 Krishi Bhawan New Delhi 54 India

> **Phone:** +11 338 78 04 +11 338 61 15 Fax:

*IRELAND IRELANDE IRLANDA* 

Dr. James J. Fleming Head of delegation Department of Agriculture, Food and Forestry 7 Centre, Agriculture House Kildare Street Dublin 2

**Phone:** +353 1 607 2603 Fax: +353 1 6616563 **Email:** fleming@irlgov.ie

**ITALY ITALIE ITALIA** 

Dr. Agostino Macri Istituto Superiore di Sanità Viale Regina Elena 299 00161 Roma

> **Phone:** +39 677204 694 Fax: +39 649387077 Email: a.marci@ins.it

Prof. Gianfranco Piva

Direttore

ISAN - Istituto di Scienze degli Alimenti e della

Nutrizione

Facoltá di Agraria

Universitá Cattolica del Sacro Cuore

Via Emilia Parmense,

84 - 29100 Piacenza

**Phone:** +39 0523 599 258/285 +39 0523 599 259 Fax: Email: piva@pc.unicatt.it

Dr. Brunella lo Turco

Ministero delle Politiche Agricole e Forestali

Via XX Settembre 20

00100 Roma

**Phone:** +39 0646655016 +39 064880273 Fax: Email: blturco@tiscalinet.it Dr. Stefano Belladonna

**ASSALZOO** 

Uff. Via Lovanio 6

00198 Roma

**Phone:** +39 6 8541641 **Fax:** +39 6 854 641 **Email:** assalzoo@iol.it

JAPAN JAPON JAPÓN

Mr. Akira Miki Deputy Director,

Veterinary Sanitation Division Ministry of Health and Welfare Environmental Health Bureau

Email: AM-WTX@mhw.go.jp

Mr. Minoru Yoshida

Deputy Director, Commercial Feed Division

Livestock Industry Bureau

Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

Email: minoru\_yoshida@nm.maff.go.jp

Mr. Tatsuro Sekiya Animal Health Division Livestock Industry Bureau,

MAFF

Email: tatsurou\_sekiya@nm.maff.go.jp

Mr. Teruhiro Yorozuya Technical Advisor Japan Scientific Feeds Association Mr. Teruo Hayakawa Technical Advisor

Japan Feed Manufacturers Association

MALAYSIA MALASIE MALASIA

Mr. Mohd. Jaaffar Ahmad

Regional Manager

MPOB Europe

Brickendonburg (TARRC) Hertfordshire - SG 13 8NL

**England** 

**Phone:** +44 199 2 554 347 **Fax:** +44 199 2 500 564

Email: porim@porim.powernet.co.uk

### MEXICO MEXIQUE

Mr. Ricardo Gonzalez Aguilar

Head of delegation

Director de la Unidad de Normalizacion y

Verifization SAGAR

Amores No. 321 – 1er piso

Col. Del valle Mexico D.F. Mexico C.P. 03100

**Phone:** 5687 1081 **Fax:** 5687 7938

Email dgda.asesor012@sagar.gob.mx

#### **NAMIBIA**

Mr. Hellmut von Seydlitz Ministry of Agriculture

P/BAG 13184

Windhoek

**Phone:** +264 61 208 7070 **Fax:** +264 61 208 7068

Email: hvonseydlitz@yahoo.com

NETHERLANDS PAYS-BAS PAÍSES-BAJOS

Mr. Nane Benedictus Head of delegation

Ministry of Agriculture, Nature Management and

Fisheries PO Box 20401 2500 EK The Hague

Phone: +31 70 370 8249

Fax: +31 320 21 3089

Email: benedictus@wxs.nl

Dr. Liebe Vellenga

Product Board Animal Feed

PO Box 29739 2502 LS The Hague

The Netherlands

**Phone:** +31 70 370 8249 **Fax:** +31 70 370 8444 **Email:** l.vellenga@hpa.agro.nl **NEW ZEALAND** *NOUVELLE-ZÉLANDE* NUEVA ZELANDIA

Dr. Caryll Shailer Counsellor Veterinary Services New Zealand Mission to the European Communities Square de Meeus 1. 7<sup>th</sup> Floor B-1000 Brussels Belgium

> **Phone:** +322 550 1219 Fax: +322 513 4856

Email: CaryllShailer@CompuServe.com

**NORWAY** *NORVÉGE* **NORUEGA** 

Ms. Kirstin Færden Head of Section Norwegian Food Control Authority P.B. 8187 Dep. N-0034 Oslo Norway

**Phone:** +47 22 24 66 50 +47 22 24 66 99 Fax: Email: kirstin.ferden@snt.no

Ms. M. Wiborg Senior Executive Officer Norwegian Food Control Authority P.B. 8187 Dep N-0034 Oslo Norway

Jorunn Vormeland Veterinary Adviser Norway Meat P.B. 360 Økern 0513 Oslo Norway

> **Phone:** +47 22 24 66 50 Fax: +47 22 24 66 99 Email: marie.wiborg@snt.no

Mr. Knut Flatlandsmo Senior Adviser Norwegian Agriculture Authority P.B. 3 1430 Ås

Assistant Director General Norwegian Agriculture Authority P.B. 3 1430 Ås Ms. Frida Andersen Adviser Fishery Directorate Ktr. For kvalitet og miliø P.B. 185 Sentrum 5804 Bergen Norway Mr. Agnar Moe Director Fish Meal Producer's Association Essendropsgate 6 P.B. 5471 Majorstua

0305 Oslo

Mr. Hans B. Glende

Norway

Ms. Irene Andersen Adviser Ministry of Fishery Boks 8118 Dep 0032 Oslo Norway

**PERU** *PÉROU* PERIÍ

Dr. Carlos Pastor Talledo Head of delegation Director Ejecotivo Dirección General de Salud Ambiental Ministerio de Salud del Peru Calle Las Amapolas No. 350, San Eugenio Lince Peru

**Phone:** +51 4406871 / 4428353 Fax: +51 4406797

Ms. Josefina del Prado Chavez-Herera Asesora del Ministero de Pesqueria del Peru Ministero de Pesqueria Calle 1, 50-60, Piso 7 Peru

> **Phone:** +51 3235 /224 3232 +51 224 3339 Fax:

Email: fdelprado@minpes.gob.pe

Mr. Richard Diaz González Sociedad Nacional de Pesqueria Av. Javier Prado Oeste 2442 San Isidro Lima 27 Péru

Phone: +51 1 261 2970

Fax: +51 1 261 7912

Email: snpnet@terra.com.pe

#### PHILIPPINES FILIPINAS

Dr. Edna Zenaida v. Villacorte Chief, Animal Feeds Standard Division Bureau of animal Industry Visayas Avenue, Diliman, Quezon City Philippines 1101

> **Phone:** +63 2 920 1764 +63 2 924 7954 **Fax:** +63 2 920 1764

Email: afsd-bai@qinet.net

#### **PORTUGAL**

Dr. João Luis da Costa Pires Medico Veterinario Direcção geral de Veterinaria Largo Acad Nacional de Belas Artes no. 2 1249-105 Lisboa

**Phone:** +351 2132 39542 **Fax:** +351 2132 39565

Dr. João Manuel Ramalho Ribeiro Medico Veterinario Instituto Nacional Investigação Agraria/E.Z.N. Largo Acad Nacional Belas Artes no. 2 1249-105 Lisboa

**Phone:** +351 21 32 39500 **Fax:** +351 21 32 39565

Mr. Jaime Picarra Associação Portuguesa dos Industriais de Alimentos Compostos Para Animais Av. 5. de Outubro no. 21 - 2 Esq 1050 Lisboa

Phone: 351 21 352 51 91

Fax: 351 21 353 03 87

Email: IACA@mail.telepac.pt

SPAIN ESPAGNE ESPAÑA

Mr. Pedro Diaz Peralta

Direccion General de Ganaderia - M.A.P.A.

José Abascal, 4 - 7 planta

Madrid

Phone: +34 91347 4064 Fax: +34 91347 4080 Email: ccuenca@mapya.es

SWEDEN SUÈDE SUECIA

Mr. Urban Johnson Head of Delegation Deputy Director

Ministry of Agriculture, Food and Fischeries

S-103 33 Stockholm

**Phone:** +46 8 4051137 **Fax:** +46 8 4054970

Email:

urban.johnson@agriculture.ministry.se

Mr. Torbjörn Malm Senior Principal Administrative Officer Swedish Board of Agriculture 551 82 Jönköping

**Phone:** +46 36 155813 **Fax:** +46 36 308182

Email: Torbjorn.Malm@sjv.se

SWITZERLAND SUISSE

SUIZA

Dr. Daniel Guidon Head of Delegation

Swiss Federal Research Station for Animal

Production

Feed Inspection Service CH-1725 Posieux

Switzerland

**Phone:** +41 26 407 7245 **Fax:** +41 26 407 7300

Email: daniel.guidon@rap.admin.ch

Mr. Félix Olivier

Swiss Federal Office of Agriculture

Head of Division Mattenhofstrasse 5 CH-3003 Bern Switzerland

**Phone:** +41 322 2586 **Fax:** +41 322 2634

Email: olivier.felix@blw.admin.ch

Dr. Roland Charrière

Swiss Federal Office of Public Health

Service Food of Animal Origin

CH-3003 Bern Switzerland

**Phone:** +41 31 323 3104 **Fax:** +41 31 322 9574

Email: roland.charriere@bag.admin.ch

Dr. Kevin Collins

Swiss Society of Chemical Industries

Feed Additives Group

c/o F. Hoffmann-La Roche Ltd.

CH-4070 Basel Switzerland

**Phone:** +41 61 688 7288 **Fax:** +41 61 688 1635

Email: kevin.collins@roche.com

Mr. Thomas Jäggi Swiss Farmers Union

Laurstrasse 10 CH-5200 Brugg Switzerland

Phone: +41 56 462 5111

Fax: +41 56 441 5348

Email: jaeggi@agri.ch

Mr. Rudolf Marti

Director

Swiss Feed Manufacturers Federation

Bernstrasse 55

PO Box

CH-3052 Zollikofen

Switzerland

Phone: +41 31 915 2111

Fax: +41 31 915 2112

Email: vsf@spectraweb.ch

Dr. Jean Vignal

Nestec Ltd., Regulatory Affairs

Avenue Henri Nestlé CH-1800 Vevey

**Phone:** +41 21 924 3501 **Fax:** +41 21 924 4547

Email: jean.vignal.@nestle.com

THAILAND THAÏLANDE TAILANDIA

Mr. Sakchai Sriboonsue Head of delegation Deputy Director-General

Department of Livestock Development

Phaya Thai Road Bangkok 10400

Thailand

**Phone:** +66 2 252 1703 **Fax:** +66 2 252 1703

Mr. Pisit Rangsaritwutikul

Standard Officer

Thai Industrial Standards Institute

Rama VI Road Ratchathewi Bangkok 10400

Thailand

Phone: +66 2 2023438

Fax: +66 2 2487987

Email: pisitr@tisi.go.th

Ms. Cherdchai Thiratinrat

Senior Scientist

Department of Livestock Development

Phaya Thai Road Bangkok 10400 Thailand

**Phone:** +662 2518206 **Fax:** +662 2518206

Mr. Jiti Phatanavitaykul Senior Administrator

Department of Foreign Trade

Ministry of Commerce Sanambinnam Rd. Nonthaburi Province

Thailand

**Phone:** +662 5474803 **Fax:** +662 5474802

TUNISIA TUNISIE TÚNEZ

Ms. Souad Turki Skoli Médecin Véterinaire Direction Genérale de la Production Agricole

UNITED KINGDOM ROYAUME-UNI REINO UNIDO

Ministere de l'Agriculture

Mr. Bill Knock Head of delegation

Head of Animal Feed Division

Food Standards Agency

P.O. Box 31037, Room 219, Ergon House

17 SmithSquare, London

SW1P 3WG United Kingdom

**Phone:** +44 20 7238 6293 **Fax:** +44 20 7238 6338

**Email:** 

Bill.Knock@foodstandards.gsi.gov.uk

Mr. John Owusu

Veterinary Medicines Directorate

Woodham Lane, New Haw, Addlestone

Surrey KT15 3LS United Kingdom

**Phone:** +44 1932 338453 **Fax:** +44 1932 336618

Email: j.owusu@vmd.maff.gsi.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA ETATS-UNIS D'AMERIQUE ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Dr. Stephen Sundlof Head of delegation

Director

Center for Veterinary Medicine Food And Drug Administration

7500 Standish Place Rockville, MD20855

U.S.A

Phone: +1 301 594 1740 Fax: +1 301 594 1830 Email: Ssundlof@dvm.fda.gov

Dr. Alex B. Thiermann
Senior Trade Coordinator
USDA, APHIS, International Services
United States Mission to the European Union

27 Blvd. du Regent 1000 Brussels,

Belgium

**Phone:** 32 2 508 2762 **Fax:** 32 2511 0918

**Email:** alejandro.b.thiermann@usda.gov

Dr. Daniel G. McChesney

**Deputy Director** 

Office of Surveillance and Compliance

Center for Veterinary Medicine Food and Drug Administration

7500 Standish Place Rockville, MD

U.S.A

**Phone.** +1 301 827 6648 **Fax:** +1 301 594 1830 **Email:** dmcchesn@cvm.fda.gov

Dr. Dennis M. Keefe

Office of Premarket Approval

Center for Food Safety and Applied Nutrition

Food and Drug Administration 200 C Street, SW, (HFS-206) Washington, DC 20204

U.S.A

Phone: +1 202 418 3113 Fax: +1 202 418 3131 Email: dkeefe@bangate.fda.gov Mr. Roy Barrett

Office of Food Safety and Technical Services

Foreign Agricultural Service U.S. Department of Agriculture 1400 Independence Avenue, SW Room 5547 South Building Washington, DC 20250 U.S.A.

> **Phone:** +1 202 720 9118 **Fax:** +1 202 690 0674 **Email:** dbarrettr@fas.usda.gov

Mr. Hasse Kristensen Agricultural Specialist

Office of Agricultural Affairs, U.S. Embassy

Dag Hammarskjolds Alle 24 DK-2100 Copenhagen Ø

**Phone:** +45 3526 1081 **Fax:F** +45 3543 0278

Email: agcopenhagen@fas.usda.gov

Ms. Gerda Vandercammen Agricultural Specialist

U.S. Foreign Agricultural Service

27 Blvd. du Regent 1000 Brussels Belgium

**Phone:** (322) 508 2763 **Fax:** (322) 511 0918

Email: vandercammeng@fas.usda.gov.

Ms. Edith E. Kennard

Staff Officer U.S. Codex Office

Food Safety and Inspection Service US Department of Agriculture Room 4861 South Building 1400 Independence Avenue SW Washington, DC 20250

**Phone:** +1 202 720 5261 **Fax:** +1 202 720 3157

**Email** edith.kennard@usda.gov

Mr. David Bossmann

President

American Feed Industry Association

1501 Wilson Boulevard

**Suite 1100** 

Arlington, Virginia 22209

**Phone:** +1 703 524 0810 **Fax:** +1 703 524 1921 **Email:** dbossman@afia.org Mr. Kyd Brenner

Vice President

Corn Refiners Association, Inc. 1701 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, DC 20006

**Phone:** +1 202 331 1634 **Fax:** +1 202 331 2054

## INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

#### **EUROPEAN COMMISSION**

Ms. Gudrun Gallhoff European Commission

Codex Alimentarius Co-ordinator

Director general Health and Consumer Protection

Phone: +32 22 96 71 28 Fax: +32 22 96 09 51 Email: codex@cec.eu.int

Ms. Almudena Rodriguez-Sanchez Beato

**DG SANCO** 

Secteur Nutrition Animale

101, Rue Froissara B-1040 Bruxelles

Email: AlmudenaRodriquez-Sanchez-

Beato.@cec.eu.int

#### EUROPEAN UNION COUNCIL SECRETARIAT

Mr. Paul Culley Head of Unit

European Union - Council Secretariat

175 Rue de la Loi 1048 Brussels

**Phone:** +32 2285 61 97 **Fax:** +32 2285 79 28

Email: paul.culley@consilium.eu.int

#### **OIE**

Yoshiyuki Oketani DVM.

Chargé de mission

Office International des Épizooties (OIE)

12, rue de Prony 75017 Paris

France

**Phone:** +33 1 44 15 18 88 **Fax:** +33 1 42 67 09 87 **Email:** v.oketani@oie.int

## INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

## ASSOCIATION OF AMERICAN FEED CONTROL OFFICIALS (AAFCO)

Mr. Roger Doyle Hoestenbach, Jr.

Head of delegation

Head,

Texas Feed and Fertilizer Control Service Assoc. of American Feed Control Officials

P.O. Box 3160 College Station, TX 77841 3160

**Phone:** +1 979 845 1121 **Fax:** +1 979 845 1389

Email: r-hoestenbach@tamu.edu

### ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE AVICULTURA (ALA)

Ingo Juan Daniel Irigoyen

Representante de ALA ante CODEX

Ingeniero Agrónomo

Corrientes 119, piso 7°, Oficina "710"

1043 Buenos Aires,

Argentina

**Phone:** +54 11 4313 5666 **Fax:** +54 11 4313 5666 **Email:** capia@ssdnet.com.ar

#### **COCERAL**

Mr. Bernd Gruner

Assistant Secretary General

Mr. Wolfgang Westphal Square de Meeûs 18 B - 1050 Brussels

Belgium

**Phone:** +32 2 502 0808 **Fax:** +32 2 502 6030

Email: secretariat@coceral.com

### CONFÉDERATION MONDIALE DE L'INDUSTRIE DE LA SANTÉ ANIMALE (COMISA)

Mr. John B. Walton

**ELANCO** 

Kingsclere Road

Basingstoke, RG21 5SY

United Kingdom

**Phone:** +44 1256 315869 **Fax:** +44 1256 315586

Email: Walton.John.B@lilly.com

Ms. Sondra Flick

**COMISA** 

Alpharma Inc.

Animal Health Division One Executive Drive Fort Lee, NJ 07024

U.S.A.

**Phone:** +1 201 947 7774 **Fax:** +1 201 947 3879

Email: sandy.flick@alpharma.com

Dr. Warren Marty Strauss

Director, Global Regulatory Affairs

Monsanto Company

600, 13th Street NW - Suite 660

Washington, DC 20005

U.S.A.

**Phone:** +1 202 383 2845 **Fax:** +1 202 783 1924

Email: warren.m.strauss@monsanto.com

#### **CONSUMERS INTERNATIONAL**

Ms. Diane McCrea

Consultant to Consumers' Association, UK

17 Vernon Road London N8 0QD United Kingdom

**Phone:** +44 20 8889 4226 **Fax:** +44 20 8352 0564

Email: diane@mccrea1.demon.co.uk

Dr. Nita Pillai

Consumers International Policy Officer - Global

food Programme 24 Highbury Cresent London N5 1RX United Kingdom

> Phone: +44 20 7226 6663 Fax: +44 20 7354 0607 Email: npillai@consint.org

Web: http://consumersinternational.org

Ms. Elizabeth Nerwande

**Executive Director** 

Consumer Council of Zimbabwe (CCZ)

19 Weale Road, Milton Park P.O. Box UA582, Harare

Zimbabwe

**Phone:** +263 4 778122 **Fax:** +263 4 775935

Email: consumer@africaanline.co.zw

Prof. Soewarno T. Soekarto Yayason Lembaga Konsumen

Indonesia Jalan Pancoran Barat VII/I

Selatan 12760 Indonesia

Phone: +62 21 7981 858

Home: +62 251 621 314

Fax: +62 21 7981 038

Home: +62 251 326725

Email: konsumen@rad.net.id

Dr. Michael Hansen Research Associate

Consumer Policy Institute-Consumers Union

101 Truman Avenue, Yonkers

New York 10703-1057

U.S.A.

**Phone:** +1 914 378 2457 **Fax:** +1 914 378 2928

Email: <a href="mailto:hansmi@consumer.org">hansmi@consumer.org</a>

Prof. Rumiana Vachkova-Petrova

Bulgarian Consumers Federation

21 Serdika Street 1202 Sofia

Bulgaria

**Phone:** +359 2 983 53 00 **Fax:** +359 2 983 53 00

Email: vachpetr@mail.netplus.bg

### EUROPEAN ANIMAL FAT PROCESSORS ASSOCIATION (UNEGA)

Karl Rappold Vice president UNEGA Resenweg 1 97084 Würzburg

Germany

**Phone:** +49 931 6 14 06 50 **Fax:** +49 931 6 14 06 60

Email: karl.rappold@unimelt.com

## EUROPEAN FEED MANUFACTURERS' FEDERATION (FEFAC)

Mr. Arnaud Bouxin

Deputy Secretary General

**FEFAC** 

223 Rue de la Loi

Box 3

B- 1040 Brussels

 Phone:
 +32 2 285 0050

 Fax:
 +32 2 230 57 22

 Email:
 fefac@fefac.org

Mr. Alexander Döring Secretary General FEFAC

223 Rue de la Loi

Box 3

B-1040 Brussels

Phone: +32 2 285 0050
Fax: +32 2 230 5722
Email: fefac@fefac.org

## INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION (IDF)

Mr. Claus Heggum Danish Dairy Board Frederiks Allé 22 8000 Århus C Denmark

> Phone: +45 87 31 20 00 Fax: +45 87 31 20 01 Email: ch@mejeri.dk

## INTERNATIONAL FISHMEAL AND OIL MANUFACTURERS ASSOCIATION (IFOMA)

Mr. Frank Mink 2 College Yard, Lower Dagnall Street St Albans, Hertfordshire AL3 4PA United Kingdom

> **Phone:** +44 01727 842 844 **Fax.** +44 01727 840 866 **Email:** ifoma@email.msn.com

## GRAIN AND FEED TRADE ASSOCIATION (GAFTA)

Mr. Randall Warin Gafta House 6, Chapel Place Rington Street London EC2A 3SH United Kingdom

> Phone: +44 20 7814 9666 Fax: +44 20 7814 8383 Email: randallwarin@gafta.com

### INTERNATIONAL FEED INDUSTRI FEDERATION (IFIF)

Prof Lindela Rowland International Feed Industry Federation Private Bag XII06, Sovenga 0727 South Africa

**Phone:** +27 15 268 2186 **Fax:** +27 15 268 2892

Email: ndlovul@unin.unorth.ac.za

Mr. Roger Gilbert International Feed Industry Federation 214 Prestbury Road, Cheltham GL52 3ER United Kingdom

Phone: +44 1242 267 702

Fax: +44 1242 267 701

Email: <u>ifif@gilbert.dircon.co.uk</u>

Dr. Cliff Adams

International Feed Industry Federation Industriezone Wolfstee 2200 Herentals

Belgium

Phone: +32 14 21 59 11

Fax: +32 14 22 41 76

Email: cliff.adams@kemin.be

Dr. S. Vaidya

International Feed Industry Federation

42 Shaniwarpeth Pune 411030 (M.S)

India

**Phone:** +91 20 4481152 **Fax:** +91 20 1193578

Dr. Manop Potchanakorn Charoen Pokphand Group Company Limited Feed Technology Office 14<sup>th</sup> floor C.P. Tower 313 Silom Road Bangkok 10500 Thailand

**Phone:** +66 2 638 2217 **Fax:** +66 2 638 2119

Email: manop\_fm@hi-soft.com

## INTERNATIONAL UNION OF FOOD SCIENCE AND TECHNOLOGY (IUFoST)

Mr. John Lupien Via d. Fonte d. Fauno 22 00153 Rome Italy

> **Phone:** +39 06 578 2060 **Fax:** +39 06 574 3786 **Email:** lupien@srd.it

## WORLD RENDERERS ORGANIZATION (WRO)

Mr. Freddy J. Ib Senior Vice President International Relations DAKA. a.m.b.a. Ribevej 53

8723 Løsning

Denmark

Phone: +45 7674 5111

Fax: +45 7674 5110

Email: FI@daka.dk

## WORLD VETERINARY ASSOCIATION (WVA)

Mr. Michael Krause Veterinarian

The Danish Veterinary Association

Rosenlund Allé 8 2720 Vanløse Denmark

> Phone: +45 38 71 08 88 Fax: +45 38 71 03 22 Email: ddd@ddd.dk

#### Joint FAO/WHO Food Standards Programme Secretariat

Dr. Alan Randell

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

FAO

Viale delle Terme di Caracalla

00100, Rome

Italy

Phone: +39 06 5705 4390

Fax: +39 06 5705 4593

Email: alan.randell@fao.org

Dr. Mun-Gi Sohn

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

FAC

Viale delle Terme di Caracalla

00100 Rome

Italy

Phone: +39 06 5705 5524 Fax: +39 06 5705 4593 Email: mungi.sohn@fao.org

Mr. Christophe Leprêtre

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

FAO

Viale delle Terme di Caracalla

00100 Rome

Italy

**Phone:** +39 06 5705 5621 **Fax:** +39 06 5705 4593

Email: christophe.lepretre@fao.org

#### FAO Personnel

Dr. Ezzedine Boutrif Office-in-Charge

Food and Agriculture Organization of the United

Nations

Viale delle Terme di Caracalla

Rome 00100

Italy

**Phone:** +39 06 5705 6156 **Fax:** +39 06 5705 4593

Email: ezzeddine.boutrif@fao.org

Dr. Andrew Speedy

Senior officer AGA/FAO

Food and Agriculture Organization of the United

**Nations** 

Viale delle Terme di Caracalla

Rome 00100

Italy

Phone: +39 06 5705 2425

Fax: +39 06 5705 5749

Email: andrew.speedy@fao.org

#### WHO Personnel

Dr. H.P. Braam

World Health Organization

CDS/CSR/APH Avenue Appia 20

CH-1211 Geneva Switzerland

> **Phone:** +41 22 7912607 **Fax:** +41 22 7914893 **Email:** braamp@who.ch

#### DANISH SECRETARIAT/ SECRÉTARIAT DANOIS

Mr. Bent Toft Viuf Senior Adviser

Danish Plant Directorate

Skovbrynet 20 DK 2820 Lyngby

Denmark

Phone: +45 45 26 36 00 Fax: +45 45 26 36 10 Email: btv@pdir.dk

Patricia Damkjær Executive Secretary Danish Plant Directorate

Skovbrynet 20 DK 2820 Lyngby

Denmark

Phone: +45 45 26 36 00 Fax: +45 45 26 36 10 Email: pda@pdir.dk Christina Nimb Secretary Danish Plant Directorate Skovbrynet 20 DK 2820 Lyngby Denmark

Phone: +45 45 26 36 00 Fax: +45 45 26 36 10 Email: cni@pdir.dk